

Sous le haut patronage de Monsieur **Hervé NOVELLI**

*Secrétaire d'Etat en charge du Commerce, de l'Artisanat, des PME,
du Tourisme et des Services*

Louis GISCARD d'ESTAING

*Député du Puy-de-Dôme,
Vice-Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale,
Secrétaire National de l'UMP aux entreprises*

En partenariat avec l'Association **RE-CRÉER** et le Groupe **ESSEC**

VOUS INVITENT AU COLLOQUE

ENTREPRENDRE POUR UN NOUVEAU DÉPART

La 2^e chance des entrepreneurs

le lundi 16 novembre 2009

de 17 heures à 20 heures

à l'Assemblée Nationale – Salle Colbert
Palais Bourbon



J'appartiens à la proportion importante, mais pas suffisante, de nos concitoyens qui sont convaincus qu'il n'y a pas de croissance durable pour notre pays sans la liberté pour chacun de créer et d'entreprendre : Les entreprises sont incontestablement les 1^{ers} leviers de la croissance et c'est de notre responsabilité de législateur, comme celle du gouvernement, d'inciter les français à entreprendre en créant les conditions réglementaires et fiscales adéquates.

Mais comment parvenir à développer cet esprit d'initiative, stimuler la création et valoriser la réussite si par ailleurs, l'échec continue à être stigmatiser ?

Différentes mesures ont été prises, telles que le dispositif de renforcement des fonds propres des PME par le biais de l'amendement ISF/PME dont je suis le co-auteur, mais la Loi de sauvegarde des entreprises est, de ce point de vue, un outil clé au service de l'entrepreneuriat !

C'est bien sûr en développant les mesures d'accompagnement des entreprises en difficultés, en favorisant une 2^e chance pour les entrepreneurs que nous contribuerons à libérer les initiatives de chacun.

Je crois important de considérer l'échec comme un événement normal et parfois inévitable du destin d'une entreprise ou d'un Homme. Nous devons introduire en France la « culture de la 2^e chance », condition sine qua non de l'esprit d'entreprises. C'est en échouant que l'on apprend et c'est en rebondissant que l'on peut connaître une réussite d'autant plus forte qu'elle s'appuie sur l'expérience des épreuves.

Louis Giscard d'Estaing

La création et la fermeture d'entreprises font partie des incontournables de la vie des entreprises.

Notre économie gagnerait sans doute à accepter cette idée en accordant plus aisément la 2^e chance aux entrepreneurs. Refuser l'ouverture d'un compte bancaire professionnel à une personne au seul motif qu'elle a connu une liquidation judiciaire, c'est nier cette idée même de 2^e chance. Cet obstacle au rebond que mon associée et moi-même avons dû franchir est révélateur de la perception du risque dans notre pays, de l'acceptation de l'échec, du droit à apprendre et recommencer. Créer et développer son entreprise, c'est aussi rencontrer des difficultés et des moments de découragement, commettre des erreurs, connaître des périodes d'insuccès... Bref, se confronter à tout ce qui doit au final nous renforcer et nous permettre d'avancer plus efficacement par la suite. L'idée générale selon laquelle on apprend plus de ses erreurs que de ses réussites a encore du chemin à parcourir.

Plus largement, cette réflexion doit nous amener à faire de nos différences des moteurs pour entreprendre et innover. L'entrepreneuriat, c'est aussi une 2^e chance pour celles et ceux qui veulent rebondir.

Jérôme Adam

« Un échec est toujours porteur d'expérience »...

RE-CRÉER, association de chefs d'entreprise bénévoles créée il y a dix ans, a pour objectif de redonner un message d'espoir à ceux qui ont vécu l'expérience malheureuse des défaillances d'entreprises, et les aider à rebondir, grâce à ses groupes de travail, réunions/débats autour du témoignage de chefs d'entreprise, ses colloques sur de grands thèmes nationaux ou internationaux, ses actions de sensibilisation auprès des partenaires institutionnels de l'entreprise, pour favoriser une évolution des mentalités et de la législation.

RE-CRÉER est une des rares organisations en France et en Europe, à proposer une telle démarche concrète aux dirigeants qui traversent des difficultés.

Actions individualisées ou de lobbying, RE-CRÉER est à vos côtés, n'hésitez pas à nous contacter sur notre site internet www.re-creer.com

16H30 – Accueil des participants

17h – Introduction

Comment favoriser une deuxième chance pour entreprendre et ainsi créer des emplois ?

Intervention d'Hervé NOVELLI, Secrétaire d'État en charge du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme et des Services

17h15 - 1^{ère} table ronde

Comment ne pas stigmatiser le chef d'entreprise et lui permettre de rebondir ?

Animation : **Valérie de SENNEVILLE**, Journaliste aux Echos
Introduction : **Maurice MEYARA**, Co-Président de RE-CRÉER

- *Adoucir les épreuves : Actions en cours auprès des tribunaux de commerce, et mesures prises par certaines juridictions, par les Administrateurs Judiciaires. Application de la Loi du 26 juillet 2005 sur la sauvegarde des entreprises, et l'ordonnance du 18 décembre 2008 portant réforme du droit des entreprises*
- *Effort de sensibilisation des juges face aux entreprises en procédures*
- *Banque de France : Indicateur Dirigeant – Quid de l'évolution de cet indicateur dans le temps ? Décret du 18 février 2009*
- *Témoignages de chefs d'entreprise ayant rencontré des difficultés pour créer à nouveau*

Christian de BAECQUE, Président du Tribunal de Commerce de Paris

Armand PUJAL, Directeur général de la Banque de France

Xavier de ROUX, Rapporteur de la Loi de sauvegarde des entreprises en difficulté

Intervenant de la DGCIS

Florence POULET DAUMAS, Chef d'entreprise, Lauréate du Concours Lépine 2009

Claire BESANÇON, Chef d'entreprise

18h30 – Rôle du législateur

Animation : **Valérie de SENNEVILLE**, Journaliste aux Echos

Olivier DASSAULT, Député de l'Oise, Co-Président de Génération Entreprise
Président du Groupe d'études « Attractivité et rayonnement de la France »

Jérôme CAHUZAC, Député du Lot et Garonne, Vice Président du groupe d'études « PME » à l'Assemblée

18h45 - 2^e table ronde

Quand les différences deviennent des moteurs pour entreprendre.

Animation : **Sylvie BOMMEL**, Rédactrice en chef déléguée de Capital
Introduction : **Hervé LECESNE**, Co-Président de RE-CRÉER

- *Intégrer les différences à travers la création d'entreprise et en faire une source d'innovations*
- *Points sur les positions Européennes à ce sujet*

Aziz SENNI, Chef d'entreprise, auteur de l'ouvrage « L'ascenseur social est en panne, j'ai pris l'escalier ! »

Viviane de BEAUFORT, Responsable du programme « Entreprendre au féminin » à l'ESSEC

Jérôme ADAM, Chef d'entreprise, auteur de l'ouvrage « Entreprendre avec sa différence »

Gontran LEJEUNE, Président du CJD – Club des Jeunes Dirigeants

Anne-Françoise KHANINE, Chef d'entreprise, Directrice de « Femmes-emplois.fr »

Christiane HUMMEL, Sénatrice du Var, membre de la délégation aux Droits des Femmes.

19h45 – Synthèse des tables rondes et Conclusion

Louis GISCARD d'ESTAING, Député du Puy-de-Dôme, Vice Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale



INFORMATIONS PRATIQUES

Une pièce d'identité est exigée à l'entrée de l'Assemblée Nationale

Le lieu du colloque :

Salle Colbert
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
Paris 7ème

Métro Invalides (8/13) / Assemblée Nationale (12)
RER C – Invalides
Parking esplanade des invalides

Renseignements :

Association RE-CRÉER,
42, avenue Raymond Poincaré
75116 PARIS
Tél. : 0811 46 47 17
Fax : 0811 46 47 18
e-mail : barbara.heinen@re-creer.com

IMPRIMERIE® Création et impression www.graindevue.com

